



ACTIONS..

Rien ne s'obtient sans LUTTER !

Les convoyeurs le savent bien. Les acquis majeurs dans notre profession ont été obtenus par la grève de mai 2000 !

Qui peut croire aujourd'hui que le dialogue social, tel qu'on veut nous le vendre à grand renfort médiatique n'est qu'un leurre, puisque les négociations avec les dirigeants d'entreprises se terminent toutes ou presque par des décisions unilatérales et/ou par des fins de non recevoir ?

Et que dire de ce gouvernement notamment de son Chef Suprême qui mène une lutte de classe dans ce pays sans précédent, qui affiche ostensiblement son mépris pour les gens qui ne sont 'rien' ?

A chacun son honneur, le-nôtre nous rend fiers de ce que nous sommes par les valeurs que nous défendons et les luttes que nous menons pour le progrès social et un avenir meilleur pour tous.

Contrairement aux idées reçues et aux discours ambiants, qu'ils soient médiatiques ou gouvernementaux «tout n'est pas ficelé» et 'rien n'est perdu d'avance' si l'on se donne la peine de refuser l'inacceptable et de lutter ensemble.

**ON NE PEUT GAGNER EN FAISANT LA GRÈVE PAR PROCURATION
L'HONNEUR N'EST PAS DANS LA FINALITÉ DE LA LUTTE,
MAIS BIEN DANS LA LUTTE ELLE-MÊME !**

Les ordonnances néfastes de Macron par la remise en cause entreprise par entreprise de certaines primes, qui étaient jusqu'à présent garanties par les conventions collectives, telles la prime de risque, la prime d'ancienneté etc... et sans oublier le C.F.A (Congé de Fin d'Activité) qu'il faudra renégocier en 2019 pour son évolution et sa pérennisation. **Mais la finalisation positive de cette future négociation n'est absolument pas acquise !**

La lutte des routiers a ouvert une brèche dans la position de marbre du gouvernement sur la 'loi travail XXL', ce qui permet à notre branche de préserver quelques acquis en matière de rémunération, de 13ème mois. Mais pour autant la lutte ne fait que commencer, car tous nos acquis ne sont pas préservés pour autant. Cela démontre que tout est possible, malgré les nombreux détracteurs. **Le recul social n'est pas une fatalité que l'on doit subir au nom de la modernité.**

Participer à la lutte, aux luttes dans la solidarité, et dans la convergence des luttes, nous rend plus forts et crée le rapport de force qui nous permet de gagner toutes et tous ensemble

Battons-nous et luttons pour le retrait des ordonnances pour un Code du travail du 21^{ème} siècle, pour pouvoir travailler tous par la réduction du temps de travail à 32 heures, pour notre sécurité sociale

**SI VOUS NE FAITES RIEN, VOILÀ CE QUI VOUS ATTEND !
A BON ENTENDEUR, MACRON & GATTAZ VOUS SALUENT BIEN !**

AVEC LA LOI TRAVAIL XXL 2 (et ce ne sont que quelques exemples..)

- LES CDD sur une durée de 5 ans, seront la solution permanente !
Qu'en sera t-il du CDI ?
- LE 'CDI PROJET' remplacera allègrement le CDI : il permet une flexibilité constante. En fin de mission le SALARIÉ EST LICENCIÉ !
- LA PERIODE d'ESSAI à VIE !
- TU NE PEUX PLUS RIEN REFUSER A TON PATRON, sinon... T'ES VIRÉ !
(rien refuser sur les heures de travail, la flexibilité, la mobilité imposée etc..)

→ La prime vacances, la prime de départ en retraite, la prime d'ancienneté la prime de risques etc... DISPARUS !

- DISPARUS, les jours pour enfants malades, les jours pour décès, pour naissance ... tout cela à la bonne volonté de l'employeur !
- LES CONGES EXCEPTIONNELS seront revus à la baisse, voire SUPPRIMÉS !
- Les Instances Représentatives du Personnel (DP,CE,CHSCT) à la trappe !
- Demain ce sera un CSE (Conseil social Economique) avec moins de représentants pour t'aider, donc moins de défense des salariés !
- Pour saisir le tribunal des Prud'hommes : tu n'auras plus qu' 1 an au lieu de 2. Les indemnités prud'homales pour faute réelle et sérieuse, sous réserve d'avoir 1 an d'ancienneté .